

Rapport financier

2018



Croix-Rouge vaudoise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Rue Beau-Séjour 9-13, CP 5683 – CH-1002 Lausanne

Tél. 021 340 00 70 – Fax 021 320 66 73

<http://www.croixrougevaudoise.ch>

e-mail: info@croixrougevaudoise.ch





Comptes annuels 2018

Croix-Rouge vaudoise

Le rapport financier 2018 est disponible sur le site internet de la Croix-Rouge vaudoise

<https://www.croixrougevaudoise.ch>





Bilan au 31.12.

en CHF	Précision chiffre annexe	2018	2017
ACTIFS			
Liquidités	1	966 388.70	926 353.98
Liquidités « Mimosa »		47 290.80	71 096.50
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	246 682.25	164 901.80
./.. Ducroire		(25 768.18)	(30 478.98)
Autres créances		12 927.05	14 754.48
Impôt anticipé		4 102.25	2 664.40
Dépôts		771.65	1 393.55
Stocks		2 504.05	2 709.45
Actifs de régularisation	3	286 998.87	279 695.90
Actifs circulants		1 541 897.44	1 433 091.08
Immobilisations corporelles	4a		
- Mobilier et installations		48 097.49	64 872.74
- Infrastructure		27 577.51	24 015.72
- Véhicule		1.00	1.00
- Aménagements		88 159.92	164 659.38
- Terrains		1.00	1.00
Immobilisations financières	4b		
- Portefeuille de titres et métaux précieux		871 198.12	944 171.50
- Garanties de loyers		20 415.95	20 413.95
Actifs immobilisés		1 055 450.99	1 218 135.29
TOTAL ACTIFS		2 597 348.43	2 651 226.37
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	333 150.75	290 453.48
Dette financière à court terme	6	332 491.65	0.00
Passifs de régularisation	7	157 827.90	127 480.34
Provision à court terme	8	135 874.83	141 383.75
Capitaux de tiers à court terme		959 345.13	559 317.57
Dettes financières à long terme	9	200 000.00	200 000.00
Capitaux de tiers à long terme		200 000.00	200 000.00
Capital des fonds		621 753.95	625 865.45
Capital des fonds	10	621 753.95	625 865.45
Capital de base		172 821.96	172 821.96
Capital lié		182 602.45	274 240.15
Capital libre		460 824.94	818 981.24
Capital de l'organisation	11	816 249.35	1 266 043.35
TOTAL PASSIFS		2 597 348.43	2 651 226.37



Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2018	2017
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1 589 972.95	1 918 657.87
Ventes de marchandises		187 433.76	186 538.05
Produits de prestations de service		1 850 995.38	1 924 801.10
Contributions des pouvoirs publics		3 590 048.65	3 442 408.05
Contributions d'œuvres d'entraide		144 994.77	190 243.85
Produits d'exploitation	12	7 363 445.51	7 662 648.92
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(235 708.50)	(375 853.45)
Achats marchandises	14	(21 203.67)	(21 818.70)
Prestations, aide matérielle	14	(106 546.98)	(141 975.15)
Charges de personnel	13	(6 100 138.97)	(5 955 102.90)
Autres charges d'exploitation	16	(1 209 453.58)	(1 262 325.68)
Charges d'exploitation		(7 673 051.70)	(7 757 075.88)
Résultat d'exploitation		(309 606.19)	(94 426.96)
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(136 731.12)	(200 131.92)
Résultat financier	17	(95 165.13)	110 135.33
Résultat exceptionnel	18	87 596.94	(9 429.62)
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		(453 905.50)	(193 853.17)
Dotations au capital des fonds	20	(297 118.60)	(297 080.00)
Prélèvements au capital des fonds	20	301 230.10	279 745.65
Résultat avant variation du capital de l'organisation		(449 794.00)	(211 187.52)
Dotations au capital de l'organisation	20	(430 636.00)	(613 683.66)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	532 443.70	532 753.66
Résultat de l'exercice		(347 986.30)	(292 117.52)



Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'Association cantonale vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2018	2017
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	(449 794.00)	(211 187.52)
Variation du capital des fonds		(4 111.50)	17 334.35
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		55 385.16	119 755.24
- Aménagements/terrains		81 345.96	80 376.68
Attribution/dissolution de ducroire		(4 710.80)	(2 306.87)
Plus-value / moins-value sur les titres et les garanties	17	72 971.38	(129 236.50)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		(81 780.45)	(2 921.95)
(Augmentation) / diminution dépôts		621.90	(1 122.30)
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		(1 437.85)	2 048.15
(Augmentation) / diminution stocks		205.40	185.65
(Augmentation) / diminution autres		1 827.43	(2 425.75)
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		(7 302.97)	83 421.46
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		42 697.27	(3 675.57)
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		30 347.56	(31 788.00)
Augmentation / (diminution) provision à court terme		(5 508.92)	11 494.95
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	(269 244.43)	(70 047.98)
Investissements / désinvestissements placements financiers		0.00	0.00
Investissements / désinvestissements immobilisations corporelles meub	4a	(42 171.70)	(87 270.75)
Investissements / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	(4 846.50)	(9 269.40)
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(47 018.20)	(96 540.15)
Augmentation / diminution dettes financières à court terme		332 491.65	0.00
Augmentation / diminution dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		332 491.65	0.00
Total flux financiers	19	16 229.02	(166 588.13)
Disponibilités au 1er janvier		997 450.48	1 164 038.61
Disponibilités au 31 décembre		1 013 679.50	997 450.48
Variation des disponibilités	19	16 229.02	(166 588.13)



Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers

en CHF	Explications Lettre	Existant initial 01.01.2018	Rentrées	Résultat de l'exercice	Sorties	Existant final 31.12.2018
Capital des fonds						
	- Fonds affectés jeunesse	56 500.00			(6 500.00)	50 000.00
	- Fonds affectés aide à la famille	330 491.30	168 433.00		(146 111.00)	352 813.30
	- Fonds affectés travaux	24 874.15				24 874.15
	- Fonds affectés informatique	55 000.00			(27 140.40)	27 859.60
	- Fonds affectés social et bénévolat	159 000.00	85 300.10		(109 690.80)	134 609.30
	- Fonds affectés péréquation réseau L	0.00	31 597.60			31 597.60
	- Fonds affectés péréquation CAD	0.00	11 787.90		(11 787.90)	0.00
	Total Capital des fonds	625 865.45	297 118.60		(301 230.10)	621 753.95
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172 821.96				172 821.96
	- Fonds liés 2ème pilier	87 480.15				87 480.15
	- Fonds liés support	36 600.00	6 000.00		(7 216.00)	35 384.00
	- Fonds liés fondations	34 160.00	8 000.00		(31 080.00)	11 080.00
	- Fonds liés structure CRV	100 000.00			(79 841.70)	20 158.30
	- Fonds liés Croix-Rouge suisse	16 000.00	19 855.00		(7 355.00)	28 500.00
	Capital lié	274 240.15	33 855.00		(125 492.70)	182 602.45
	Capital libre	818 981.24	396 781.00	(347 986.30)	(406 951.00)	460 824.94
	Total Capital de l'organisation	1 266 043.35	430 636.00	(347 986.30)	(532 443.70)	816 249.35



Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association Vaudoise Des Etablissements Médico-Sociaux (AVDEMS)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH)
- Service de la Santé publique
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Asstsas (Association pour la Sante et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec)
- Bureau cantonal d'intégration (BCI)

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des Antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.



2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 286'998.87 (CHF 279'696.- en 2017) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2018 dont CHF 164'205.00 (CHF 191'408.- en 2017) de la part de collectivités publiques et CHF 96'779.97 (CHF 58'480.- en 2017) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2019 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2018.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations 4 ans
Infrastructure de bureau 3 ans
Véhicule 5 ans
Aménagements 2003 à 2019

Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagements et Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2018	385 321.45	1 240 040.00	38 024.85	1 227 700.00	2 891 086.30
Investissements 2018	9 223.05	32 948.65	0.00	4 846.50	47 018.20
Valeur brute au 31.12.2018	394 544.50	1 272 988.65	38 024.85	1 232 546.50	2 938 104.50
Fonds d'amortissement au 01.01.2018	320 448.71	1 216 024.28	38 023.85	1 063 039.62	2 637 536.46
Amortissements 2018	25 998.30	29 386.86	0.00	81 345.96	136 731.12
Fonds d'amortissement au 31.12.2018	346 447.01	1 245 411.14	38 023.85	1 144 385.58	2 774 267.58
Valeur nette au 31.12.2018	48 097.49	27 577.51	1.00	88 160.92	163 836.92
Valeur nette au 01.01.2018	64 872.74	24 015.72	1.00	164 660.38	253 549.84

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2017
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2018

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire. La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.



4b) Immobilisations financières :

Les titres ainsi que le dépôt de métaux précieux sont évalués au 31 décembre 2018 à la valeur boursière. Un montant de CHF 20'415.95 (CHF 20'414.- en 2017) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose principalement de charges de fournisseurs et de charges sociales à payer pour CHF 333'150.75 (CHF 290'453.- en 2017) dont un montant de CHF 35'118.- en faveur de la Croix-Rouge suisse relatif aux derniers mailings de l'exercice 2018.

6) Dette financière à court terme :

Une ligne de crédit d'un montant de CHF 500'000.00, accordée par la Banque Cantonale Vaudoise, au taux d'intérêt de 4 % l'an et 0.25 % de commission par trimestre est toujours en vigueur. Il n'existe pas d'autre limite de crédit.

Au 31 décembre 2018, le solde du compte courant bancaire auprès de la Banque Cantonale Vaudoise présente un montant négatif de CHF 332'491.65 et est garanti par le nantissement du portefeuille de titres.

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2019 déjà encaissées et facturées en 2018 pour un montant de CHF 85'475.00 (CHF 82'949.- en 2017), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2018 pour un montant de CHF 15'500.00 (CHF 14'040.- en 2017), le solde de CHF 56'852.65 (CHF 30'491.- en 2017) représentant des charges d'exploitation ainsi que le solde de diverses subventions à rembourser de l'exercice 2018.

8) Provision à court terme

La provision pour heures supplémentaires et vacances a été diminuée de CHF 5'508.92 au 31 décembre 2018 (augmentée de CHF 11'495.- en 2017). Au 31 décembre 2018, cette provision représente un montant de CHF 135'874.83 (CHF 141'384.- en 2017). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

9) Dettes financière à long terme :

La valeur correspond à un crédit de CHF 200'000.00 accordé par la Croix-Rouge suisse en date du 19 janvier 2009, d'une durée de 12 mois, puis reconduit pour 2 ans en 2011, pour 3 ans en 2013, 2016 et 2019 (échéance au 31.12.2021) au taux de 1,50 %.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.



Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 21.59 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (25.04 % en 2017) dont 2.62 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse,
- de 27.68 % relatif à la facturation de ses prestations (27.55 % en 2017),
- de 48.76 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (44.92 % en 2017)
- et le solde de 1.97 % relatif aux produits des œuvres d'entraide (2.48 % en 2017).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2018	2017
Dons		655 945.35	671 157.31
Campagnes de recherche de fonds		192 738.90	308 634.91
Cotisations annuelles (membres)		721 503.00	815 970.40
Cotisations sur prestations		17 100.00	18 840.00
Legs et héritage		2 685.70	104 055.25
Total		1 589 972.95	1 918 657.87
Dont revenus à affectation limitée		297 118.60	297 080.00
Dont revenus à affectation libre		1 292 854.35	1 621 577.87

Produits de prestations de service et ventes marchandises	en CHF	2018	2017
Social et Bénévolat		432 024.08	435 410.54
Formation		1 011 634.10	1 084 534.30
Aide aux Familles		503 308.10	489 231.90
Prestations marchandises		87 101.06	97 707.35
Divers prestations administratives		4 361.80	4 455.06
Total		2 038 429.14	2 111 339.15

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2018	2017
Commune		484 346.00	484 722.50
Canton		2 427 125.00	2 298 827.60
Confédération (yc LAVS art. 101 bis)		678 577.65	658 857.95
Total		3 590 048.65	3 442 408.05

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2018	2017
Croix-Rouge suisse		105 344.77	108 715.25
Autres œuvres d'entraide		39 650.00	81 528.60
Total		144 994.77	190 243.85

Total des produits d'exploitation		7 363 445.51	7 662 648.92
--	--	---------------------	---------------------



13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles) correspond à 10.79 % du total des salaires du personnel (8.80 % en 2017).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des Transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'Institution (y compris les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées au Statut du personnel. Les salaires comprennent un montant de CHF 489'087.00 pour l'organe de direction. (CHF 481'737.- en 2017).

Les activités de l'Association cantonale vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le service d'aide et d'accompagnement ainsi que le service des transports. La valorisation de ces activités, à un taux horaire de CHF 28.-/h représente un montant de CHF 1'215'480.00 (CHF 1'183'588.- en 2017)

		2018	2017
Heures Bénévoles	heures	43'410.00	42 271.00
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.- CHF	en CHF	1'215'480.00	1 183 588.00

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier. Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

		2018	2017
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2 %		1)	1)
Avantage économique de la CRV		aucun	aucun
Variation par rapport à l'année précédente / différence enregistrée avec effet sur le résultat de l'exercice sous revue	CHF	0	0
Cotisations ajustées à la période	CHF	0	0
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF	432'490.25	422'855.11

Le Conseil de Fondation de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier a approuvé les comptes annuels 2017, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2018 de la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2019).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter que la Fondation Banque Cantonale Vaudoise 2^{ème} pilier applique un tarif net sans participation aux excédents.



14) Charges sur prestations :

Depuis 70 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur, à la vente annuelle de Mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du Canton de Vaud.

En 2018, c'est un montant CHF 50'736.80 (CHF 78'694.- en 2017) qui a été reversé en faveur des enfants.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2018 de CHF 28'893.55 (CHF 34'007.- en 2017).

15) Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour le recrutement et la gestion de ceux-ci.

En 2018, il n'y a pas eu de campagne de recrutements.

Parallèlement et dès l'exercice 2018, l'Institution a procédé à des mailings de recherche de fonds en collaboration avec le Service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse. Un article est annexé à chaque campagne, permettant de sensibiliser les donateurs aux prestations de l'Institution. En 2018, cinq mailings ont été effectués. Les charges 2018 présentent un montant de CHF 108'840.43 (CHF 172'073.- en 2017).

16) Autres charges d'exploitation

◦ Frais des locaux

Les frais de locaux sont composés des locations et les charges relatives de la Croix-Rouge sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon et Aigle pour un montant de CHF 623'700.25 (CHF 618'032.- en 2017).

◦ Frais de d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association Cantonale vaudoise verse une prime de 4.60 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2018, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 495'680.64 (521'387 en 2017).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

L'accent a été mis cette année sur notre participation au Label CH et plus spécifiquement sur la prestation Chaise Rouge. Nous avons également publié des annonces et effectué des publiereportages et avons été présents sur quelques stands ou lors de diverses manifestations. Toutes ces actions ont pour but de valoriser l'étendue de nos activités afin de les faire connaître et reconnaître par les instances étatiques et la population.

◦ Autres frais d'exploitation

L'Association Cantonale vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants du Canton de Vaud.

En 2018, cette dernière est de CHF 23'544.65 (CHF 23'202.- en 2017), ainsi que des cotisations pour CHF 32'563.80 (CHF 33'671.- en 2017) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 137'027.60 (CHF 143'636.- en 2017), aux honoraires de tiers (y c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 31'417.15 (CHF 30'904.- en 2017), les frais correspondants à l'organisation de l'assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 7'312.27 (CHF 10'015.- en 2017 y c. les frais d'envois), le solde correspondant à la maintenance et aux interventions concernant le réseau informatique ainsi que la location des serveurs pour CHF 230'279.10 (CHF 251'405.- en 2017).

17) Résultat financier :

La Croix-Rouge vaudoise a réalisé une moins-value non réalisée de CHF 71'741.38 sur le portefeuille de titres (plus-value en 2017 de CHF 114'230.-) et de CHF 1'232.00 sur le dépôt de métaux précieux (plus-value de CHF 15'007.- en 2017).

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 23'301.95 (CHF 23'716.- en 2017) dont CHF 3'000.- concernent les intérêts sur le prêt de la Croix-Rouge suisse (CHF 3'000.- en 2017).



Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 4'110.20 (CHF 7'615.- en 2017).

18) Charges et produits exceptionnels :

Les charges exceptionnelles concernent principalement, un ajustement de la subvention du BCI et du SASH 2017 ainsi que des décomptes de chauffages d'années antérieures.

En ce qui concerne les produits exceptionnels, il s'agit d'un rétroactif de subvention de la commune d'Epalings, un solde de produits Texaid ainsi que des divers décomptes de l'année précédente.

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2018 de CHF 269'244.43 (négatif de CHF 70'048.- en 2017), le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2018 de CHF 47'018.20 (négatif de CHF 96'540.- en 2017) et celui provenant de l'activité de financement est positif de CHF 332'491.65 (0.- en 2017).

La variation globale des liquidités est positive de CHF 16'229.02 (négative en 2017 de CHF 166'588.-).

20) Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice de CHF 347'986.30 (CHF 292'118.- perte en 2017) a été prélevée sur le capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 301'230.10 (CHF 279'746.- en 2017), sur les fonds liés de CHF 125'492.70 (CHF 41'840.- en 2017) et sur les fonds libres de CHF 406'951.00 (CHF 490'914.- en 2017).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 297'118.60 (CHF 297'080.- en 2017), de CHF 33'855.00 pour les fonds liés (CHF 112'600.- en 2017) et de CHF 396'781.00 (CHF 501'084 en 2017) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat Formation ainsi que l'Administration.

21) Contrats de location :

	2019 (1 an)	2020 – 2023 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	14'178.20	25'179.10
Locaux	533'259.00	370'416.00

22) Evénements postérieurs à la date du bilan :

On ne rapporte aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2018.



²³⁾ **Charges administratives :**

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2018	2017
Total		715 554.62	784 483.64

Charges administratives	en CHF	2018	2017
Total		1 543 570.83	1 569 428.58

C. Wick/D. Martino Mars 2019



Rapport de performance

Généralités

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle est inscrite au Registre du Commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une Association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre actif. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes Fondamentaux de cette dernière et elle reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes faïtiers de la Croix-Rouge suisse;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat;
- la collaboration avec d'autres Organisations de la Croix-Rouge suisse et des Institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations sont aujourd'hui proposées sur l'entier du Canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée Générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise;
- le Comité : composé de dix membres au moins, élus à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2018 par la Fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale.

Son action repose sur le travail de bénévoles motivés et formés, de collaborateurs professionnels et qualifiés ainsi qu'avec le soutien de ses membres et donateurs.

La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des Pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur 3 axes principaux :

- Protéger la vie;
- Promouvoir la santé;
- Préserver la dignité humaine.



Ses activités

Se déroulent dans les domaines de :

- l'aide;
- l'intégration sociale;
- la santé;
- la formation.

Sa préoccupation

Traduire au quotidien l'application des Principes Fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge pour guider ses actions et accomplir sa mission :

- en concentrant ses forces sur des domaines dans lesquels elle est reconnue pour ses capacités;
- en privilégiant la qualité par rapport à la quantité;
- en connaissant et en comprenant la réalité locale, ce qui lui permet de concevoir des programmes adéquats et de répondre précisément à ces besoins;
- en recourant au bénévolat pour l'aider à accomplir sa tâche d'entraide;
- en mettant à disposition de la population les ressources humaines et financières qui lui sont confiées.

Son souhait

L'idéal humanitaire qu'elle souhaite transmettre doit permettre à la population de soutenir sa mission et de s'identifier à l'esprit qui l'anime.

Sa structure

- **La Direction**

Directeur : **M. Daniel Drainville**

Directrice adjointe : **Mme Carine Wick**

Responsable du Service « Fundraising » et membre de la Direction : **Mme Nathalie Schaer**

- **Le Domaine Administratif**

Directrice adjointe : **Mme Carine Wick**

- **Le Domaine Support institutionnel**

Responsable des Ressources Humaines : **Mme Sandrine Gély-Richard**

Responsable de la Gestion de projets : **M. Paul Milliet**

Responsable des « Events » et Promotion : **M. Guy Borel**

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont regroupées au sein de trois Secteurs :

- **Le Secteur Social et Bénévolat**

Co-Responsables : **Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman**

De l'aide d'urgence à la lutte contre l'exclusion, les actions de solidarité sont nombreuses. Toutes ont pour objectif de créer des ponts entre les gens et de renforcer ainsi la responsabilité collective en faveur des plus démunis.

Le bénévolat peut prendre des formes variées, adaptées à tous les contextes de disponibilité, de statut social et de compétences et c'est ainsi qu'il peut proposer des activités régulières ou au contraire ponctuelles. L'essentiel demeurant de pouvoir offrir à ceux qui en ont besoin les forces et les disponibilités de ses bénévoles à travers des gestes humanitaires dont la société a tant besoin.



- **Le Secteur Santé et Aide aux Familles**

Responsable : Mme Lelia Trezzini

Ce Secteur est là pour soutenir toutes les familles. Des situations de vie courantes comme le recours à un/une Baby-Sitter aux situations d'urgence comme pour la prestation de Garde d'Enfants-Malades ou Parent-Rescousse, notre équipe est à l'écoute de vos besoins et se déplace pour y répondre. Le personnel engagé dans les situations à domicile peut intervenir 7 jours sur 7.

En outre, il existe la Garderie « Les Koalas », qui est une structure d'accueil pour la petite enfance, faisant partie du Réseau de Lausanne (Réseau-L), répondant au cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ). Elle accueille les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

- **Le Secteur Formation**

Responsable : M. Quentin Rime

Le Secteur Formation dispense des cours dans le domaine de la promotion de la santé à travers les différentes étapes de l'existence, de la petite enfance au très grand âge, car dans une société comme la nôtre, caractérisée par sa complexité et son évolution rapide, il s'avère toujours plus important de se former sa vie durant.

La promotion de la santé rend les personnes capables de veiller à leur bien-être et les encourage à agir de manière responsable vis-à-vis d'eux-mêmes et, des autres.

La formation destinée aux adultes apporte un soutien aux personnes qui la suivent, en leur permettant d'assumer les différentes situations qu'elles doivent affronter et de participer au façonnement de leur environnement aussi bien privé que professionnel.

- **Collaborateurs :**

62 collaborateurs (45.82 EPT) au 31 décembre 2018

46 Assistantes Croix-Rouge sur l'exercice 2018 (7.29 EPT)

38 collaborateurs externes (1.74 EPT) travaillant sous mandats ponctuels, principalement pour le Secteur Formation et la Garderie « Les Koalas »



SECTEUR SOCIAL & BENEVOLAT

Le Secteur Social & Bénévolat (SOB) offre une large palette de prestations à la population qui couvre une partie des besoins d'un individu tout au long de sa vie, de l'enfance au grand âge. Les domaines d'intervention sont :

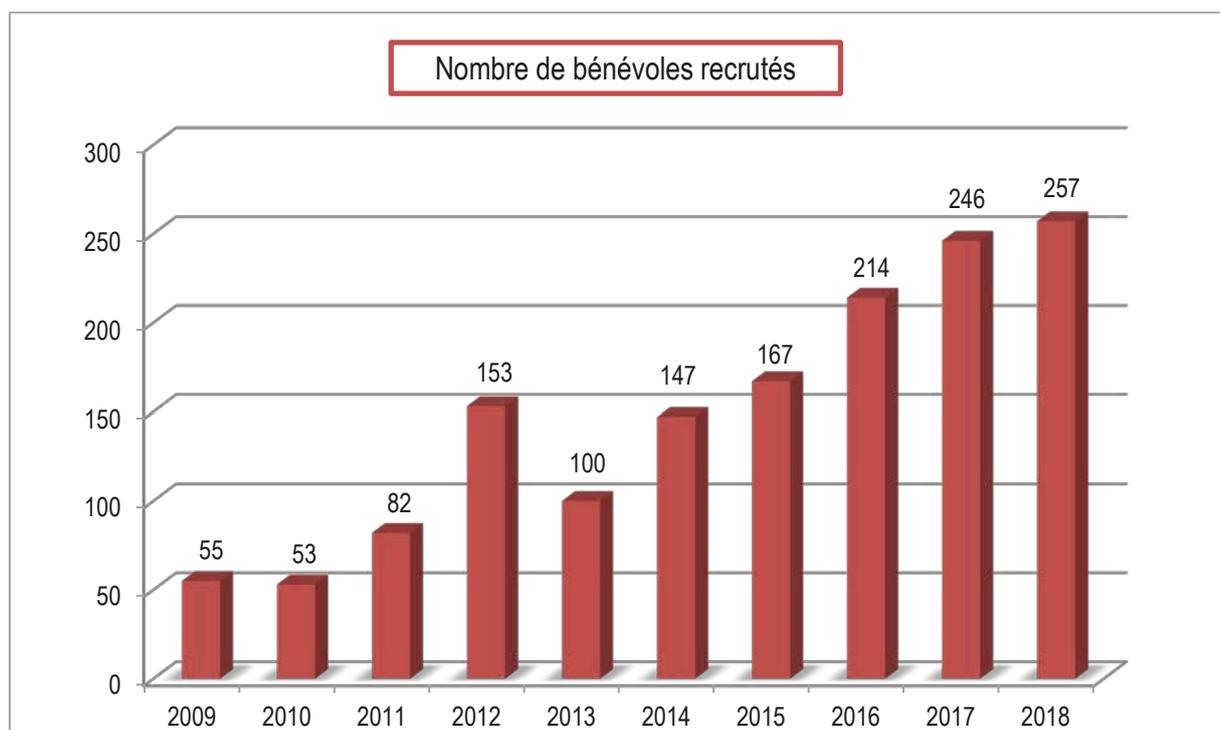
- le maintien à domicile et l'intégration sociale ;
- l'insertion sociale et professionnelle ;
- l'aide aux personnes en situation de précarité.

L'objectif de ce rapport est de fournir quelques éléments statistiques relatifs au bénévolat et au domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale.

Le bénévolat fait partie de l'ADN de la Croix-Rouge vaudoise. En 2018, 257 nouveaux bénévoles ont rejoint les prestations du domaine du maintien à domicile et de l'intégration sociale ainsi que celui de l'aide aux personnes en situation de précarité. Durant la même année, 876 bénévoles ont été actifs au cœur de toutes nos activités régulières et ponctuelles.

Les bénévoles engagés durant l'année 2018 sont répartis dans les activités de la manière suivante :

- 213 pour le Service d'aide et d'accompagnement ;
- 22 pour le Service des transports Croix-Rouge ;
- 16 pour la prestation La Chaise Rouge ;
- 3 pour la prestation Vivre Ici à Payerne ;
- 3 pour le magasin de vêtements de seconde main Au Fil Rouge à Aigle.



Le pic de l'année 2012 correspond à la période de développement du projet de La Chaise Rouge. Celui de l'année 2014 correspond au développement du Service d'aide et d'accompagnement et à la mise en œuvre du nouveau domaine support au sein du SOB qui concentrait notamment les activités de marketing.



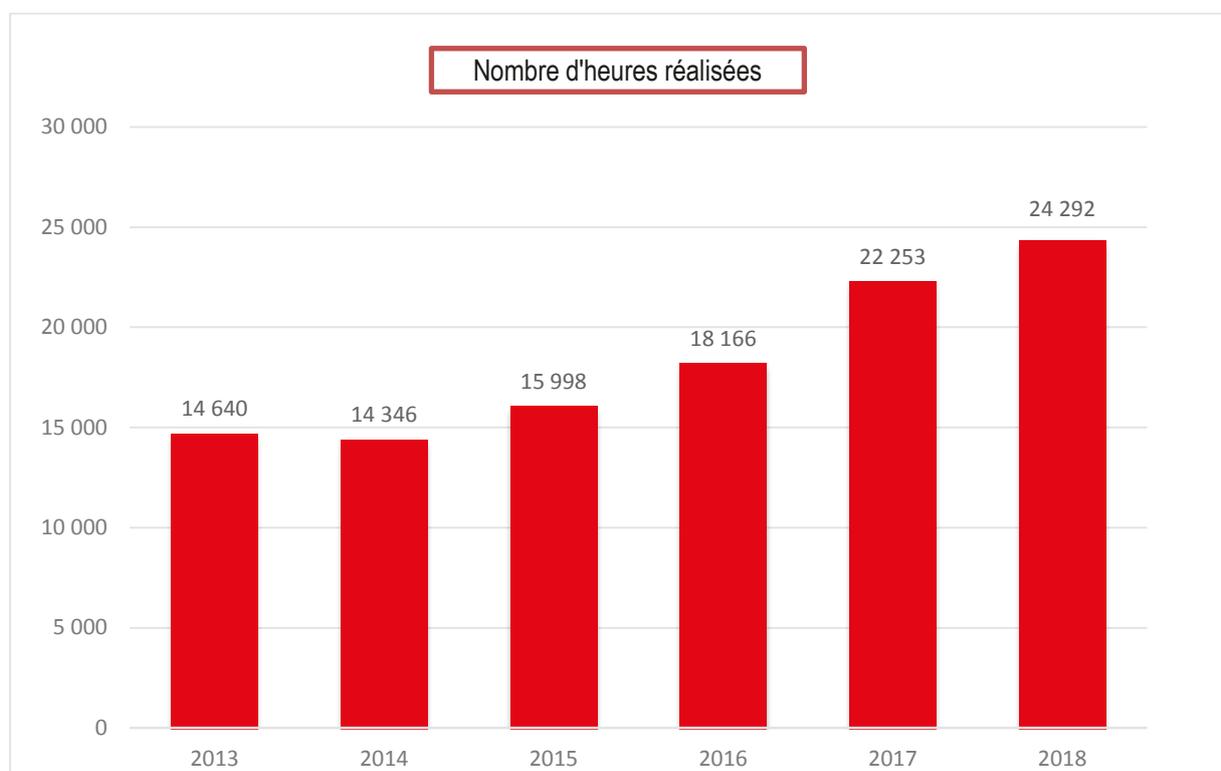
Le Service d'aide et d'accompagnement

Les prestations accomplies par les bénévoles du Service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui dans les activités quotidiennes. Elles couvrent des besoins en matière de services et des besoins relationnels :

- **assistance aux courses et repas**
faire les courses ou accompagner aux courses, aider à confectionner et partager un repas, aider au tri et au recyclage des déchets, vider la poubelle, chercher le courrier, etc.
- **accompagnement aux loisirs**
 - à domicile : présence, discussion, lecture, jeux, initiation à l'informatique, etc.
 - à l'extérieur : accompagner à un rendez-vous, se promener, boire un café, sortir au musée, au cinéma, au théâtre, au restaurant, etc.
- **relève bénévole pour proches aidants**
les activités décrites ci-dessus s'appliquent également dans le cadre de cette prestation.

L'intervention bénévole est centrée sur les notions d'échange, de partage, d'interactivité, de soutien et d'accompagnement. En 2018, 483 intervenants ont réalisé 24'292 heures bénévoles auprès de 583 bénéficiaires sur l'ensemble du canton de Vaud. La répartition des heures effectuées par région est la suivante :

- 404 heures pour le Chablais ;
- 2'135 heures pour la Riviera ;
- 15'734 heures pour la région de Lausanne ;
- 4'153 heures pour la Côte ;
- 1'866 heures pour le Nord vaudois et la Broye.





SECTEUR SANTE ET AIDE AUX FAMILLES (SAF)

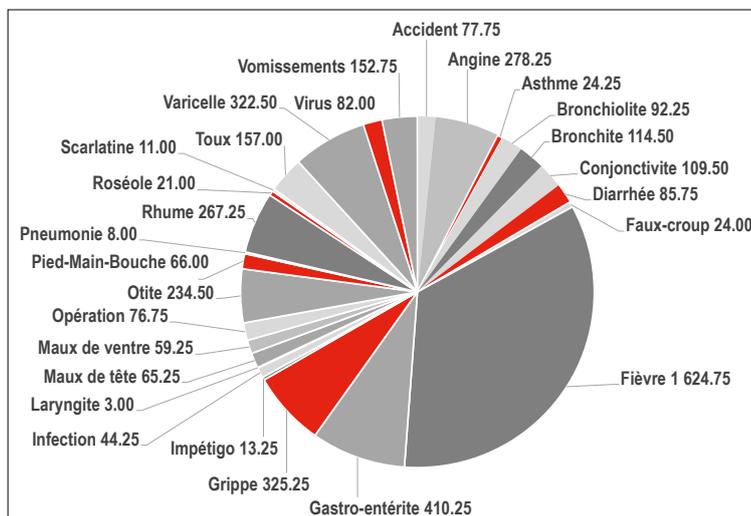
Les Services d'Aide à la Famille regroupent : Garde d'Enfants Malades (GEM), Parents-Rescousse (PR), Trait d'Union (TU), Baby-Sitting (BS). Ces quatre prestations sont dispensées sur l'ensemble du canton de Vaud. Il y a également la Garderie "Les Koalas" qui accueille les enfants de Lausanne.

Garde d'Enfants Malades (GEM)

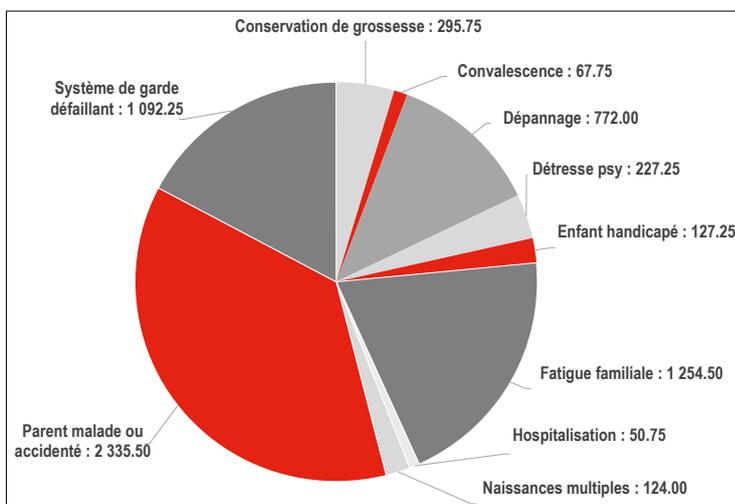
Le Service de Garde d'Enfants Malades est conçu pour répondre aux besoins des parents qui doivent s'absenter pour aller travailler et qui ne savent pas à qui confier leur enfant malade.

Le volume d'activité de cette prestation demeure stable. En 2018, nous avons réalisé 4'750.25 heures, ce qui représente une augmentation de 8% par rapport à l'année 2017. La moyenne est de 7 heures par mission. Nous sommes intervenus 651 fois et avons accompagné 327 familles pour 365 enfants (dont 282 âgés entre 0 et 4 ans).

Type de problématiques GEM par heures



Type de problématiques PR par heures



Parents-Rescousse (PR)

Le Service Parents-Rescousse est conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. Le but est d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille.

En 2018, nous avons réalisé 6'347 heures, ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à l'année 2017. Nous sommes intervenus 1'088 fois et avons accompagné 186 familles pour 304 enfants (dont 267 âgés entre 0 et 4 ans).

Trait d'Union (TU)

Le Service Trait d'Union est conçu pour accompagner des enfants dans leur droit de visite à leur parent non gardien en cas de séparation ou de divorce difficiles, et ce, pour permettre de restaurer ou de maintenir un lien. Le volume des heures fluctue en fonction du nombre d'Ordonnances reçues et des effectifs internes disponibles.

En 2018, nous avons réalisé 818.50 heures, ce qui représente une baisse de 8% par rapport à l'année 2017. Nous sommes intervenus 184 fois et avons accompagné 23 familles pour 26 enfants (dont 10 âgés entre 5 et 8 ans).

Baby-Sitting (BS)

Cette prestation permet aux parents, désireux de s'octroyer un moment de loisir, de confier leurs enfants à des Baby-Sitters affilié(e)s à notre Institution.

Pour l'année 2018, nous comptabilisons 512 usagers et 335 Baby-Sitters formé(e)s par le Secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise.

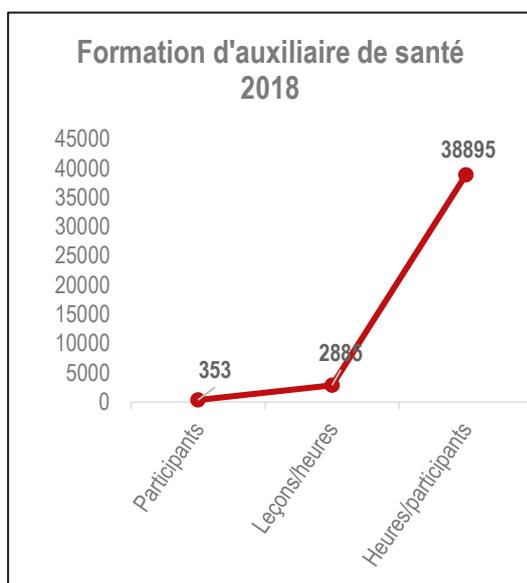


SECTEUR FORMATION

Le secteur Formation de la Croix-Rouge vaudoise organise et délivre de nombreuses formations destinées au tout public, ainsi qu'aux professionnels, dans les domaines Médico-social, Petite Enfance, Promotion de la Santé & Santé et Sécurité au travail. Chaque formation bénéficie du label eduQua

Auxiliaire de santé CRS

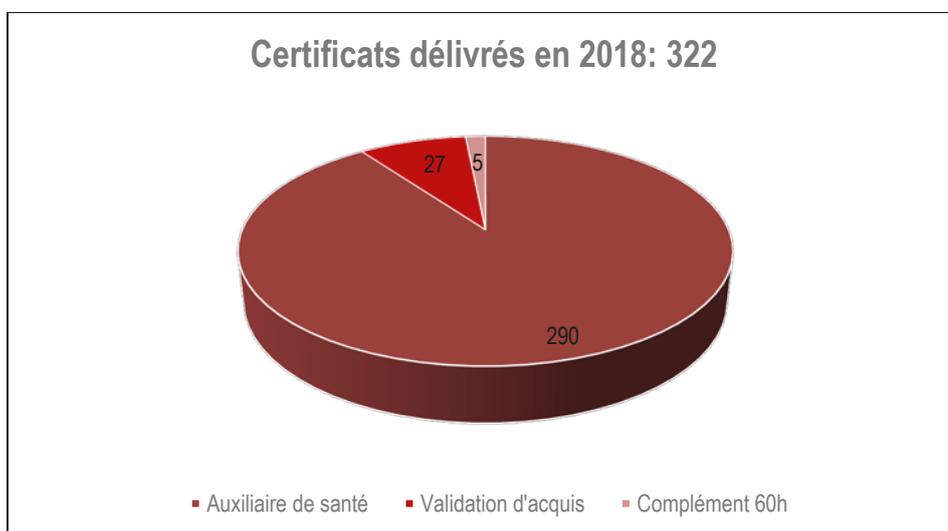
Créée dans les années 1960, cette formation représente environ 70% du personnel soignant des établissements médico-sociaux du canton de Vaud. C'est donc une majorité non négligeable de personnel qu'il s'agit de former dans un temps relativement court aux différents soins de base ainsi qu'à l'accompagnement des bénéficiaires en institution. De plus, cette formation facilite l'intégration sociale et professionnelle, dans un domaine où la demande en main d'œuvre est forte. Elle ouvre ainsi de nouveaux horizons professionnels aux personnes détentrices de son certificat. En 2018, 21 cours rassemblant 353 participants ont eu lieu entre Lausanne et Yverdon ce qui représente un total de 38'895 heures/participants.



Les contenus de formation ainsi que les compétences évoluant selon les besoins de la population, nous avons adapté les prestations proposées dans le cadre de la formation d'auxiliaire de santé CRS en 2018.

En effet, en 2002, la formation d'auxiliaire de santé CRS est passée à 120 heures. Ce prolongement de la durée a engendré la création d'une prestation complémentaire appelée *Complément 60 heures*. Cette prestation a pris fin au 31 décembre 2018, après 16 ans d'activité. Les contenus, compétences et techniques ont foncièrement changé, l'existence d'une telle formation n'avait donc plus de sens pour les personnes détentrices d'un ancien certificat d'auxiliaire de santé CRS. De plus, il est bon de noter que le nombre de participants a nettement reculé ces trois dernières années pour atteindre 5 participants en 2018.

Cela s'explique notamment par le fait que la majorité des personnes au bénéfice de l'ancienne formation auxiliaire de santé CRS ont effectué l'une des trois possibilités offertes afin d'obtenir le précieux certificat.

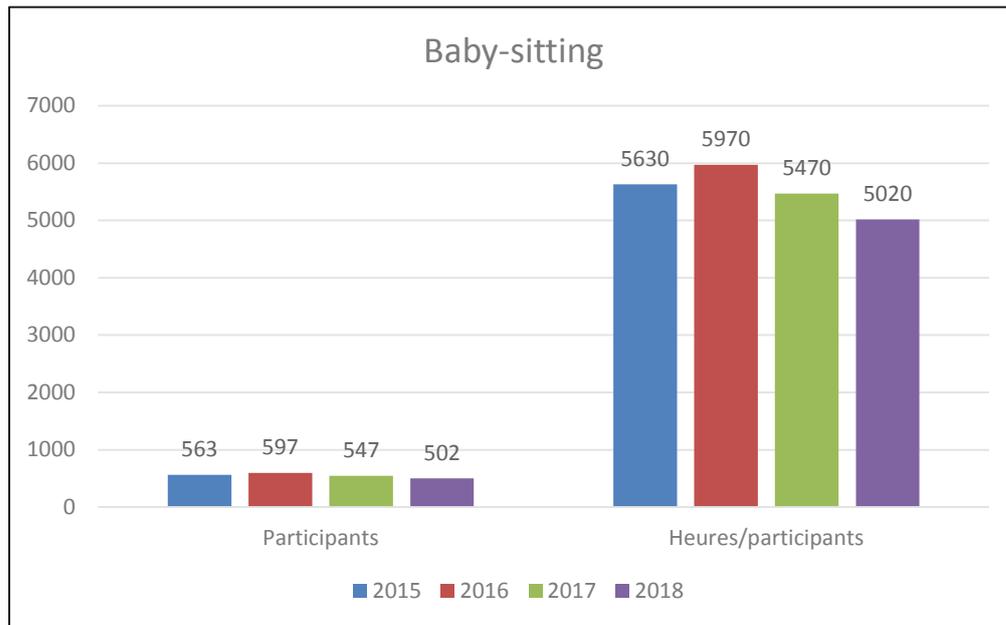




Baby-sitting

Cette formation, qui aborde les besoins fondamentaux de l'enfant et apprend les gestes essentiels et l'attitude à adopter en cas de difficulté, rencontre chaque année le même succès et ce ne sont pas moins de 502 jeunes dès 14 ans qui se sont inscrits aux 35 cours organisés par la Croix-Rouge vaudoise, totalisant ainsi 4'860 heures/participants.

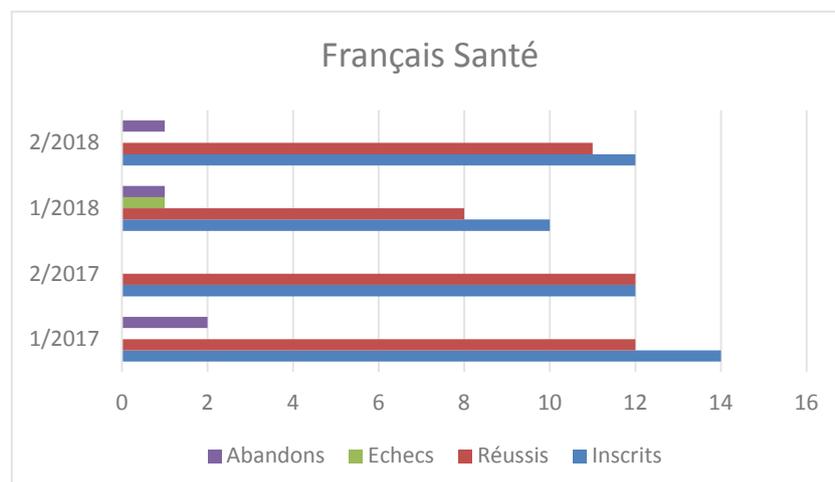
Durant cette formation, les futurs baby-sitters ont pu intégrer avec aisance les notions théoriques par le biais de la pratique grâce à un matériel de puériculture complet et actuel, à des mannequins nouveau nés et à la riche transmission d'expériences concrètes de leurs formatrices, infirmières et expertes dans le domaine de la Petite Enfance.



La diminution des participants, en 2018, n'est pas due à un manque d'attrait à cette formation mais au désistement d'un formateur qu'il n'a pas été possible de remplacer dans un court délai.

Français Santé

Cette formation lancée à l'automne 2017 permet aux participants de consolider leur connaissance dans le domaine du français, principalement à l'écrit, en abordant des thématiques liées à la santé et le vocabulaire s'y réfèrent. La réussite de cette formation dispense, les personnes désireuses de suivre le cours auxiliaire de santé CRS, du test d'admission.





NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre Institution.

Le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ), compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a de la ProMin et 12a de la RLProMin, pour son soutien :

- aux prestations « **Parents Rescousse** », destinées aux mineurs nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée ;
- aux prestations de « **Trait d'Union** » destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Dès le 1^{er} janvier 2019, le suivi de la prestation « **Trait d'Union** » sera transféré à l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autre le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- aux prestations de « **Garde d'Enfants Malades** », destinées aux enfants des habitants d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE ;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducatrices de la **Garderie « Les Koalas »**.

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), selon le nouveau programme d'intégration cantonal développé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), pour son soutien :

- à la prestation « **Vivre ici** », prestation bénévole visant une intégration facilitée des primo-arrivants de la commune de Payerne, par un accompagnement social individualisé. En 2019, cette prestation va également être développée dans la commune de Lucens.

Le Service de la Santé Publique (SSP), par délégation à des tâches de santé publique, pour leur soutien :

- à la formation d' « **Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse** » (ASCRS) de 120h, intégrant également le « **Complément de 60h** » ainsi que la « **Validation des Acquis** ». En 2019, le cours « **Français Santé** » permettant d'accéder au cours d'ASCRS, a été également reconnu.

Le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH), pour sa contribution :

- aux Services d' « **Aide et d'Accompagnement** », pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels ;
- au Service de « **Transports** », pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles ;
- au Service de la « **Chaise Rouge** », qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formés aux différents types de handicap, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles ;
- ainsi qu'aux « **Proches Aidants** », dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.



Le Service de l'Emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d'« **Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse** » de 120h, intégrant également le « **Complément de 60h** » ainsi que la « **Validation des acquis** ». Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- des prestations d'accueil extrafamilial, pour les enfants de la **Garderie « Les Koalas »**, faisant partie du Réseau L, accueillant les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine ainsi que
- pour le Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au Service de « **Garde d'Enfants Malades** », destiné aux habitants de la Commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au Service « **Parents Rescousse** », destiné aux habitants de la Ville d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du Service de « **Transports** », destiné aux habitants de la Commune d'Epalinges.

Les autres Communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre Association.

L'Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS), pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

De nouvelles négociations ont été menées avec l'OFAS pour le renouvellement d'un contrat de subventionnement dans le domaine de l'aide à la vieillesse, pour les années 2018 à 2021. Ce dernier a été signé en début d'exercice 2018. Le relèvement demandé par la CRS en relation avec l'augmentation de la population âgée n'a malheureusement pas été accordée. En revanche, les personnes particulièrement défavorisées restent une priorité pour l'OFAS.

A l'Assemblée Générale
ordinaire des membres
de la Croix-Rouge vaudoise, Association
cantonale de la Croix-Rouge suisse
à Lausanne

N /réf. : SD/za

Morges, le 27 mars 2019

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



Fidacor SA

S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



Z. Allouza

Expert-réviseur agréée

- Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

Label de qualité ZEW0 (www.zewo.ch)

La Fondation **ZEW0** est le service de certification suisse des organisations d'utilité publique collectant des dons.

Son but est d'assurer la transparence et la loyauté sur le marché des dons en Suisse.

Elle audite les organisations d'utilité publique et vérifie que celles-ci utilisent les dons de manière consciencieuse.

Elle accorde un label de qualité à celles qui respectent ses exigences. En outre, elle fournit également des renseignements importants au sujet des dons.

Le label de qualité atteste :

- d'un usage conforme au but, économique, éthique et performant des dons;
- d'informations transparentes et de comptes annuels significatifs (standards);
- de structures de contrôle indépendantes et appropriées;
- d'une communication sincère et d'une collecte équitable des fonds.

Pour répondre aux exigences du label de qualité **ZEW0**, la Croix-Rouge vaudoise applique les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC, notamment Swiss GAAP RPC21, qui s'appliquent à toutes les organisations certifiées **ZEW0**.

Le rapport doit être établi selon le principe de l'image fidèle, les autres recommandations Swiss GAAP RPC devant dès lors être appliquées.

Sont considérées comme des « organisations à but non lucratif » au sens de la Swiss GAAP RPC 21, toutes les organisations qui fournissent des prestations d'intérêt général indépendamment d'une prestation de tiers. La principale caractéristique est qu'un nombre indéterminé de donateurs n'est pas identique aux bénéficiaires des prestations. L'application de cette recommandation doit constituer un signe de qualité et améliorer la transparence. Cet objectif est notamment atteint au travers d'une des obligations de consolidation, de la présentation de la variation des fonds à utilisation prédéfinie, de la publication des informations relatives aux frais administratifs ou encore de la rémunération des organes dirigeants.